

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Chroniques

Jean-Guy Pilon, Naïm Kattan and Roland Haumont

Volume 10, Number 7, January–February 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29507ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pilon, J.-G., Kattan, N. & Haumont, R. (1969). Chroniques. *Liberté*, 10(7), 123–136.

chroniques

lettres québécoises

m. robert rumilly
et l'histoire du québec

J'avoue que je n'ai jamais été spécialement attiré par les ouvrages de M. Robert Rumilly que de méchantes langues appelaient, durant un moment, le Jean-Louis Gagnon de service de la droite. Ou peut-être qu'on disait de M. Gagnon qu'il était le Robert Rumilly du centre: je ne me souviens plus. Ça n'a pas d'importance. M. Gagnon continue chaque jour à rétrograder sur les ondes d'un poste de radio de la métropole, alors que M. Rumilly publie des livres; il en est rendu au XXXIXème Tome de l'Histoire de la Province de Québec.

Les trois derniers tomes ont paru à quelques semaines d'intervalle. Est-ce parce qu'ils portent sur une période plus récente (1936 à 1939, la guerre de 1939 à 1945), période de mon enfance et de mon adolescence pendant laquelle je commençais à m'intéresser à ce qui se passait autour de moi, toujours est-il que j'ai lu ces ouvrages avec un intérêt croissant.

J'ai hâte que paraisse le prochain tome.

M. Rumilly ne fait pas réellement de l'histoire. Il s'agit plutôt d'une chronologie se situant au niveau du journal quotidien ou hebdomadaire. Les portraits qu'il trace des hommes politiques sont hauts en couleur, passionnants et vivants. Souvent, ce sont des collages d'éditoriaux, de reportages, de discours. Les contradictions apparaissent d'autant plus.

Tout ce petit monde bouge et grouille, se cache, se contredit, ment, se répète avec une virtuosité étonnante que ne manque pas de souligner avec malice M. Rumilly.

Ce qu'il y a de détestable cependant dans ces ouvrages c'est lorsque l'auteur se met à faire du commentaire. Alors là, rien ne va plus.

M. Rumilly, appliquant ses émotions et ses options au Canada manque à ce moment-là d'objectivité, mais totalement. Je crains d'ailleurs que ce ne soit là le dernier souci du journaliste qu'il a prétendu être.

Il faut lire ces ouvrages pour la quantité d'informations qu'ils contiennent. Ne pas leur en demander davantage.

J.-G.P.

lettres françaises

l'oeuvre au noir

de marguerite yourcenar

Marguerite Yourcenar a choisi un personnage composite inspiré par divers personnages réels qui ont eu une existence historique. Zénon est à la fois un homme de notre temps, mais qui a fait face à des options, des choix, des alternatives intemporels. Ayant vécu à l'époque de la Renaissance où la lumière voisinait avec une obscurité totale, où l'affranchissement des esprits coexistait avec les préjugés qui s'érigeaient en principes et en théories, il nous fait souvent penser à l'intellectuel contemporain qui tente de conserver son droit de penser librement.

Le drame de Zénon n'était pas de se trouver tour à tour catholique chez les protestants, et protestant chez les catholiques, par conséquent, prisonnier non pas de sa foi mais de l'oppression qu'exercent ceux qui en professent une autre, mais de ne pas vouloir croire à aucune religion sans l'avoir examinée au préalable. Le doute le conduit aux confins de l'athéisme, à une époque où il fallait croire et être du bon côté. Une telle exigence de liberté ne pouvait conduire qu'à la mort.

Or, Zénon savait que la liberté est difficile et, pour qu'elle ait un sens, il fallait conserver la vie. Il a masqué sa croyance; il a louvoyé, il a caché ses écrits; il a emprunté tous les moyens pour rester en vie afin de pouvoir poursuivre son interrogation. S'il s'est tû ce n'est pas par lâcheté, mais parce que l'héroïsme qui conduit directement à la mort lui enlevait en même temps que la vie la difficile liberté. La ruse, le louvoiement ne sont pas pour lui des manifestations d'une faiblesse de caractère mais la marque d'une sagesse souple et d'une connaissance intime du tragique destin de l'homme. Il s'est toujours vidé de tout pour pouvoir commencer à neuf.

Ce qui fait aussi de Zénon notre contemporain c'est qu'il faisait face à une société fluide. Les régimes, les croyances, les moeurs n'avaient pas d'assises solides malgré leur rigidité apparente. A cette époque de transition où tout était fluide l'on pouvait chercher vainement à donner au progrès un sens, sauf dans cette quête personnelle qu'un individu solitaire mène malgré la société, quitte à la mettre en question.

Ce qui nous intéresse également dans le roman de Marguerite Yourcenar c'est l'utilisation qu'elle fait de l'histoire. L'«Oeuvre au Noir» n'est pas un roman historique. Yourcenar utilise l'histoire comme matière, et cela lui permet de mettre en lumière l'intemporalité du récit. L'histoire lui fournit la matière première pour révéler l'une des moutures des rapports de l'homme et de la société, et de décomposer le mécanisme de la psychologie d'un individu, volontairement solitaire, ayant refusé les cadres de la société existante. L'histoire est transformée en théâtre et le récit qu'en tire Yourcenar n'a pas de rapport direct avec le réel. Mais cette théâtralisation demeure sans objet, et c'est cela sans doute qui donne à ce roman son caractère de sécheresse et, pourquoi ne pas le dire, d'inutilité. Oeuvre bien écrite, composée avec rigueur, mais qui laisse entrevoir non pas un élan émotif, ou une exigence artistique, non pas un engagement d'un écrivain par rapport à son oeuvre, et à travers cette oeuvre par rapport à une communauté de lecteurs mais une volonté de faire oeuvre. La théâtralisation de l'histoire ne nous fait toucher ni au tragique, ni même à un drame. C'est un travail bien fait, qui se suffit à lui-même, mais qui peut nous laisser souverainement froid.

NAIM KATTAN

quelques données fondamentales d'une politique de langue

Est-ce faire de la «politique» que d'énoncer une politique de la langue?

Il est évident, dans la conjoncture actuelle, que la solution constitutionnelle du problème québécois ne sera pas le *statu quo*. Cette option est rejetée par une très grande majorité de notre population si nous en croyons les nombreux sondages d'opinion¹.

La solution pourra donc se classer sous l'une des rubriques suivantes que nous connaissons déjà:

- la thèse des deux nations fondatrices, de Marcel Faribault;
- le statut particulier, avancé par Paul Gérin-Lajoie;
- l'Etat souverain en association, prôné par René Lévesque;
- l'indépendance pure et simple, prônée par le défunt R.I.N. et renforcée par le chantage de Daniel Johnson.

Ces options, sans aucune exception, partent du même postulat.

1. La population anglophone du reste du Canada semble d'ailleurs vouloir en arriver à la même attitude.

Le Québec est une ethnie dont la culture, les traditions et les aspirations se résument en un seul fait: *elle veut être de langue française*. Par conséquent, la mise en place dès maintenant d'une politique de la langue n'entravera en rien le choix de l'option constitutionnelle. Cette politique de la langue ne pourra jamais être considérée comme l'engagement vis-à-vis l'une des options que nous venons de citer si elle est conçue à partir des prémices réalistes dépourvues du battage électoral auquel trop de politiciens nous ont habitués jusqu'à présent.

Avons-nous déjà eu des politiques linguistiques?

Oh oui ! Nous en avons eu des centaines, en commençant par «*la langue défenseur de la foi*», en passant par *les médailles du bon parler français*, pour aboutir à l'orgie de slogans électoraux dont les partis traditionnels nous ont abreuvés pour cacher leur manque de réflexion sur ce problème.

Ces slogans, très rentables sur le plan démagogique, n'étaient que des cataplasmes pour jambes de bois et étaient voués à l'échec, car irréalistes, ils comportaient déjà la défaite dans leur propre terminologie.

C'est sans doute le slogan «*français prioritaire*» de l'époque de la «révolution tranquille» qui a déclenché l'escalade démagogique. Le mot *prioritaire* implique une sorte de classement arbitraire extérieur à la chose; c'est donc un jugement de valeur et non une déclaration vérifiée et, par conséquent, objective. Il était inévitable qu'un tel slogan déclenche des réactions négatives de la part des Canadiens anglophones et des fédéralistes à outrance. Ce slogan ne recouvrait d'ailleurs rien. La politique qu'il étiquetait n'a jamais été précisée. Notre gouvernement provincial n'a jamais dépassé le stade de l'énoncé; nous n'avons jamais entendu ou lu la moindre modalité visant à sa réalisation.

Le français, langue d'usage: cette formule s'imposait du fait des luttes partisans que se livrent nos élus incapables d'accepter une politique nationale dépassant les partis et les impliquant au-delà de l'électoratisme. Cette formule, née en vase clos, nie la réalité la plus flagrante. Car il ne faut pas être grand clerc pour constater qu'elle fait violence à la réalité.

Le moindre observateur de notre vie québécoise en arrive vite à la conclusion que Montréal, par exemple, est la deuxième ville française de langue anglaise, que notre système d'éducation francophone et catholique (devrais-je intervenir les termes?) est le meilleur outil d'assimilation jamais conçu².

De plus, cette formule, vague mais ronflante, ouvre une porte sur toutes les licences. Alors que l'objectif indiscuté est le rapprochement avec le reste de la francophonie, le terme *langue d'usage* consacre à priori les formes les plus folkloriques de la langue, car elles représentent l'usage (même si celui-ci est fautif).

Le seul résultat pratique de cette bévue a été l'adoption par le Protestant School Board of Greater Montreal d'une série de manuels de français dans lesquels on enseigne aux Québécois de langue anglaise à dire *chien chaud, patates frites*, etc., sous prétexte que c'est québécois et que cela fait partie de la langue courante, donc langue d'usage.

L'*unilinguisme* est né de l'agacement d'une partie de la population qui, devant les détériorations de plus en plus visibles de notre parler, a voulu entreprendre l'intervention chirurgicale de dernière urgence. Bien que s'adressant à l'ethnie québécoise, il a surtout frappé le groupe anglophone qui s'est senti pris à rebrousse-poil et, du fait, s'est raidi.

Le manque de définitions préalables est venu obscurcir le problème et la langue que cet unilinguisme prônait n'ayant jamais été définie, cela a permis à quelques crypto-linguistes de prôner les formes les plus patoisantes et créolisées de notre parler, ceci à des fins personnelles et politiques, jouant sur le vieux sentiment de xénophobie d'une population mal éduquée qui a trop longtemps vécu repliée sur elle-même. *Peut-on définir les critères devant servir à établir cette politique de la langue ?*

2. Il est actuellement impossible d'acquérir la moindre connaissance rentable en français. Les manuels sont des traductions déjà à l'Élé-Québec, alors doyen de la faculté de commerce à l'Université de CEGEP. Les listes d'approbations comportent, sur 1353 titres, 516 manuels en anglais. En 1966, le nouveau recteur de l'Université du Québec, alors doyen de la faculté de commerce à l'Université de Sherbrooke, instaura une série de cours en anglais avec manuels en anglais.

Certainement, si nous examinons notre situation objectivement et sans fausse honte, nous pourrions établir l'état de notre situation linguistique et par suite définir et énoncer nos postulats.

Il est inévitable qu'une population de cinq millions noyée dans un continent de 220 millions dont la puissance industrielle et économique est sans égale, reste menacée dans sa culture et ce qui en découle, sa langue. Les raisons sont multiples, essayons d'en préciser quelques-unes.

1. A la suite d'accidents historiques, cette population francophone a été séparée d'une façon bien étanche du reste de la francophonie. Ses bases politiques, religieuses, économiques, avaient de moins en moins de rapport avec le reste de cette francophonie.
2. Cette césure, et la montée technologique visible du reste du continent, a façonné les aspirations individuelles et collectives soit en un engouement exagéré pour tout ce que représente la forme de vie américaine, soit en un rejet aussi exagéré de cette forme de vie, et l'adoption quasi forcée d'une philosophie agriculturiste avec ses conséquences, le paroissialisme, la xénophobie et le traditionalisme.
3. Les accidents historiques dont nous parlions plus haut ne furent jamais proprement réparés, mais plutôt camouflés par toute une suite de compromis microscopiques dont la somme est néanmoins un infiniment grand. Notons au passage que ces compromis furent «vendus» à la population sous prétexte de *réalisme*, alors qu'il ne s'agissait que de l'application du pragmatisme anglo-saxon qui, politiquement, peut se résumer par le slogan «Wait and See».
4. L'entrée tardive du Québec dans la révolution industrielle dont il n'a obtenu que les miettes a provoqué un déracinement des ruraux pour en faire de faux urbains, sans traditions citadines.

Enfin, l'arrivée tardive d'un système d'enseignement public, conçu par une «élite» aux vues anachroniques sur l'organisation sociale, n'a fait qu'accentuer l'écart entre les moyens de communication d'une société rurale du 19^e siècle et les

besoins de celle du dernier tiers du 20e siècle. Il en a résulté un effort d'assimilation, mais comme il n'a été que superficiel, il a caché la détérioration du coeur même de l'appartenance historique. Le sens de l'identité ethnique est devenu flou et ambivalent, pour ne pas dire schizophrénique.

C'est cela qu'il faut corriger en fonction de l'état du monde dans lequel nous vivons. Il faut que le sens de l'identité ethnique de chacun de nous soit comptable avec l'an 1970 et non avec 1870.

Nous entrons dans l'ère des loisirs et cela nous impose des conditions qui, si elles ne sont pas entièrement satisfaites, voueront tout effort incohérent à un génocide culturel involontaire.

Nos hypothèses vérifiables ne semblent guère encourageantes, mais nos objectifs étant clairs et précis et certaines conséquences inéluctables, nous pouvons néanmoins prévoir une série de gestes qui nous permettront de les atteindre.

Si dans un très bref délai, il devient impossible aux Québécois (*tous les Québécois*) de gagner leur vie en français et dépenser leur argent en français pour obtenir les nécessités vitales, il n'est plus à prouver qu'ils cesseront graduellement de se distraire ou se *recréer* en français. Si cette condition n'est pas remplie, l'arrêt de mort de la francophonie québécoise sera signé. Ce sera peut-être une agonie larvée, mais la «solution finale» n'en sera pas moins inéluctable.

Il est donc évident que dans l'établissement de cette politique de la langue nous tenions compte des données et des impératifs économiques dans nos hypothèses, mais nous devons refuser d'y être soumis pour résoudre le socio-culturel.

Il s'agit, étant donné les tergiversations et veuleries antérieures, d'un problème de reconquête; nous devons être prudents dans l'énoncé de son plan d'attaque.

Si nos revendications constitutionnelles, quelles qu'elles soient, doivent conserver un sens, celui-ci ne pourra être conservé que dans la mesure où nous pourrions affirmer sans courir le risque de contradiction que le Québec est *une ethnie francophone*.

Il est donc *primordial* que le français soit la langue de *tout* le Québec, car la moindre faille nous entraînerait dans une chaîne de *distinguo* dont nous ne pourrions que sortir perdants.

Le mot *primordial* est d'ailleurs plus qu'acceptable, car pour faire du français la base même de notre argumentation, il faudra inévitablement pendant les premières étapes satisfaire aux désirs des *unilinguistes*; la reconquête globale exigera cette intervention chirurgicale *prioritaire* de dernière urgence et, ces étapes dépassées, il en découlera que le français redeviendra une *langue d'usage*.

S'il est impossible de faire accepter cette primordialité du français, aucune des autres conséquences ancillaires ne vaut alors la peine d'être discutée. De plus, le mot *primordial* à l'encontre de *prioritaire*, impose un jugement sur un état intrinsèque à la langue. Il ne porte aucun jugement de valeur à priori et nous laisse toute liberté pour en déterminer les normes.

Que doit être ce «français primordial»?

Un certain nombre de gestes irréversibles ont levé toute ambiguïté; ils l'ont défini comme devant être le «français international». Mais cet objectif, de par son «universalité» ou internationalisme, nous amène à faire quelques constatations.

Une langue aussi universelle que le français³ a inévitablement produit un certain nombre de divergences régionales. Il y en a encore quelques-unes à l'intérieur même de la France où les traces des parlers d'oc et d'oïl n'ont pas encore complètement disparu.

Mais ces divergences régionales ne doivent pas s'écarter du tronc commun à un point où la compréhension immédiate risque d'être entravée. Si cela se produisait, l'écart ne pourrait que s'accroître et le groupe qui le parle s'enfermerait alors dans ce qu'il croit être une tour d'ivoire mais dont les portes sur les grandes langues de communication avoisinantes ou mi-

3. Utilisé aujourd'hui comme langue de communication par 180 millions de personnes.

toyennes seraient grandes ouvertes. Et c'est le processus de créolisation, de pidginisation qui s'amorce en attendant l'assimilation totale. Ce processus a été trop étudié dans ses détails pour que nous ne l'acceptons pas sans restrictions au lieu de le considérer comme une vague théorie parce que le Québec serait comme toujours l'exception qui confirme la règle.

Il est bien entendu que certaines réalités découlant de l'écart géographique, de la vie économique, etc., provoqueront des variations sémantiques ou des créations particulières du genre *banc de neige*, *poudrerie*, *magasiner*, mais ces créations autochtones sont en général de bon aloi lorsqu'elles résultent d'un besoin de nommer de la part d'une société culturellement et linguistiquement homogène. Il n'en est pas de même pour les «en autant que» (inasmuch as, as far as), les «moi pour un», etc. Si les néologismes locaux puisent leur inspiration dans la culture d'une population bien homogène, il y a une teinte parfois folklorique, mais le folklore n'est-il pas une certaine forme de culture?

Il est évident que les conditions matérielles citées plus haut agiront sur la syntaxe, mais elles seront moins fréquentes et ne devraient entraver en rien la compréhension universelle.

Nous pensons ici au

«*Tu viens jouer avec*» de Belgique,
«*Il fait bon chaud*» de Suisse, ou le
«*Je suis été à Paris*» de Provence.

Mais si les variations syntaxiques découlent de calques de l'anglais, il n'y a aucun intérêt, même juridique⁴, à les maintenir dans la langue d'une société qui, éventuellement, ne parlera que le français.

Il est temps que ce que l'on veut défendre soit précisé en langage clair et que les discussions cessent de tourner autour de l'image miroitante d'un dialecte bourré de soumissions inacceptables. Ajoutons pour terminer que ce que nous venons d'énoncer n'est pas un encouragement tacite pour

4. Les rédacteurs de nos textes de loi sont certainement les plus grands de leur volonté de respecter l'«esprit de la loi» !
utilisateurs d'anglicisme qu'ils «justifient» sous l'excuse fallacieuse

l'action débridée de nos trop nombreux puristes, car leur défense de la langue n'aboutit en général qu'à des défenses qui refroidissent et effraient au lieu d'encourager et de galvaniser.

Quels sont les champs d'action de cette politique de la langue?

S'il veut renaître, le français primordial doit être attaqué dans ses oeuvres vives sur deux plans bien distincts.

Vis-à-vis de la jeunesse: Il faut qu'avant l'université, celle-ci reçoive sa formation, quel qu'en soit le domaine, dans un français tel qu'elle puisse travailler, acheter, consommer et se distraire en français. Si elle va jusqu'à l'université, l'utilisation inévitable à ce niveau, de l'anglais et d'autres langues, ne pourra avoir d'effet néfaste sur une langue d'usage extrêmement bien enracinée. Si elle atteint le marché du travail avant l'université, sa compétence professionnelle ne devra plus céder le pas devant la connaissance de l'anglais et notre vie économique et industrielle se rapatriera d'elle-même.

Vis-à-vis de la population adulte: Le travail de récupération semble gargantuesque, mais l'impact de la télévision nous a montré que l'ampleur du médium employé peut également avoir des effets aussi gargantuesques. L'action à entreprendre doit tenir compte

- a) de la réalité du parler de la «*mégapole*» montréalaise et non des situations rurales qui n'affectent que des populations relativement homogènes;
- b) du sens, peut-être subconscient, de la dignité ethnique qu'il faut rendre conscient afin de concrétiser le sens d'appartenance. Car, comme l'a dit le linguiste Antoine Meillet, «On n'appartient pas à une culture, mais plutôt à l'idée qu'on s'en fait.» C'est là que se situe le vrai problème.

Toute incursion inacceptable de l'anglais doit être attaquée et au besoin pénalisée, que ce soit à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans l'affichage et dans l'étiquetage des produits de consommation. Dans un domaine aussi vital pour la survie culturelle, il ne peut y avoir de vaches sacrées. Tous, y compris le gouvernement provincial, doivent y passer. De grâce, que cessent les «Québec sait faire»!

Il faut qu'à brève échéance des offres d'emploi comme celle-ci cessent de paraître dans nos quotidiens:
«sauceur de beignes bilingue demandé...»

Si l'on accepte le titre pour la fonction, un muet peut être un bon sauceur de beignes et il n'a sans doute que peu de contact avec le public. Pourquoi cette exigence de bilinguisme? *Quelles devraient être les premières décisions à ce sujet?*

Cette politique du *français primordial* doit tout d'abord être annoncée publiquement et clairement pour que tout un chacun y trouve une raison d'agir, depuis l'intellectuel complexé jusqu'à l'ouvrier frustré.

Dans le domaine de l'enseignement, sa mise en oeuvre nécessite une révision complète de notre système d'aide à l'édition. Cette aide n'a eu pour le moment aucun effet culturel; ce n'a été qu'une subvention à fins commerciales pour protéger une industrie sans tenir compte de ses implications culturelles. Le problème n'est pas un problème de commerce. Tant que nos éditeurs de manuels scolaires ne protégeront leur marché qu'à l'aide de traductions pitoyables, ils ne servent en rien la collectivité québécoise. Ils doivent récupérer simultanément le fond et la forme en essayant de développer la création autochtone. Si de cette façon, ils récupèrent le marché que les éditeurs américains leur prennent, ils auront commencé le processus de reconquête culturelle; leur marché s'en ressentira par contrecoup et l'Etat, c'est-à-dire les contribuables, n'aura plus à jouer qu'un rôle d'appoint.

Ce renouveau dans le domaine du manuel scolaire aura inévitablement une série d'effets en cascade, par exemple le sentiment d'émulation à l'intérieur même du corps enseignant; cette émulation, si elle ne se traduit pas par des créations publiées, débordera sur l'enseignement quotidien et, par suite, sur les élèves qui doivent avant tout être les principaux bénéficiaires de cette politique de la langue.

Pour les adultes, il serait bon que nos hommes politiques et péripathétiques incluent le canton suisse du Tessin parmi leurs vagabondages et y étudient comment ce canton a su protéger sa langue italienne contre les invasions du romanche et de l'alémanique. Son système de surtaxe imposé à tout affichage dans une langue autre que sa langue officielle pour-

rait s'avérer des plus rentables s'il était appliqué à Montréal. Jean Drapeau pourrait alors nous éviter ses spectacles larmoyants et ne nous obligerait pas à renflouer les caisses municipales que ses entreprises prestigieuses assèchent régulièrement. Si ce principe était étendu à tous les média de communication, nous aurions peut-être mis à jour une richesse naturelle de premier ordre.

Devant une telle volonté de reconquête, les faux impératifs économiques ou publicitaires ne pourraient survivre bien longtemps et peut-être que, comme ailleurs, le ridicule en arriverait à tuer au Québec.

Mais quelle que soit la méthode d'action envisagée, les principes directeurs doivent être énoncés en langage clair et reposer sur la réalité et non sur des élucubrations pondues en vase clos. Il y a assez de linguistes sérieux au Québec pour que les analyses préalables soient faites de façon sérieuse et que des postulats irréfutables soient énoncés sans ambiguïté. Le temps n'est plus aux beaux discours (profonds dans le sens de creux). Il est grand temps que nous nous attaquions à tout ce qui scribouille.

ROLAND HAUMONT